

Bulletin municipal d'Olby

2022



OLBY,
le berceau de la race RAVA

Sommaire

Le mot du maire	p.3
Qui fait quoi ?	p.4
Vie institutionnelle	p.5
État Civil	p.7
Gestions déchets, eau et assainissement	p.8
Faits marquants de l'année 2021	p.10
Le budget	p.11
Les projets en cours et à venir	p.16
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)	p.21
Participer	p.25
École et temps périscolaires	p.28
Corps des sapeurs pompiers	p.31
Associations	p.32
Connaitre Olby	p.35

Où trouver l'info ?

Sur le site Olby.fr
Sur la page FaceBook d'Olby
Sur le panneau d'affichage de la mairie
Dans tous les Atribus des hameaux



Responsable de publication :
Directeur de publication : Le maire - Samuel GAUTHIER
Responsable de la rédaction : Commission communication
Hélène BRIGNON - Noëlle LACOURT - Bernadette PLANEIX
Michèle GUILLAUME - Frédéric CARAY
Parution : Mai 2022
communication@olby.fr
04 73 87 10 77

Mot du Maire

Chères Olbygeoises, Chers Olbygeois,

Ce bulletin municipal annuel est édité pour se remémorer les moments phares de l'année et pour mettre en perspective ceux à venir.

Le choix de sa parution en mai, s'explique par la volonté de présenter notamment les dernières informations financières issues des votes qui ont eu lieu à la fin du 1er trimestre.

Nous avons également souhaité dissocier le bulletin municipal, du livret d'informations qui sera mis à jour chaque année et accessible sur le site internet.

Depuis les élections municipales de 2020, une mauvaise nouvelle en chasse une autre.

Après deux ans de pandémie, c'est l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui survient, avec, en toile de fond, toujours, les impacts du changement climatique. Dans un monde aussi anxiogène, nous devons faire face quotidiennement aux imprévus mais devons surtout nous projeter sur l'avenir.

Comme le disait Antoine de Saint Exupéry « *Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible* ».

Pour le rendre possible, nous devons faire preuve d'un état d'esprit, d'une qualité d'imagination, d'un effort de volonté et d'un goût de l'aventure.

C'est dans ce sens, que nous sommes engagés depuis ce début d'année dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour notre village.

Le Plan Local d'Urbanisme est l'outil indispensable pour inscrire notre commune dans le développement durable afin de lutter contre le changement climatique. C'est aussi un dispositif qui va nous permettre ensemble de se projeter sur les dix prochaines années en déterminant le cadre de vie que nous souhaitons à Olby. Enfin, le PLU sera la feuille de route règlementaire nous permettant d'atteindre les objectifs que nous nous serons fixés.

Durant la crise sanitaire, nos libertés individuelles ont été bousculées. Les solutions à apporter face aux dérèglements climatiques nécessitent indéniablement d'être à nouveau bousculé sur nos habitudes, nos comportements, nos envies... Nous sommes conscients que le moment pour mettre en place de nouvelles contraintes à travers le PLU n'est pas propice. Néanmoins, nous sommes convaincus que le temps presse car c'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu.

N'oubliez pas que vous êtes toujours les bienvenus pour participer aux divers groupes de travail, aux chantiers participatifs, aux diverses réunions publiques et aux conseils municipaux.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture !
Avec tout mon dévouement.

Samuel GAUTHIER

Qui fait quoi ?

Titulaires



Christelle Barlot

Agent d'entretien
Agent d'animation



Janique Blanchot

Cantinière
Agent d'entretien



Frédérique Bodeau

Secrétaire de mairie



Jean-Jacques Bouillot

Agent polyvalent
Eau/Assainissement
Gestion des déchets
Espaces verts



Marion Coulon

Secrétaire de mairie
(contractuelle -
remplacement)



Nadia Faure

Agent territorial
spécialisé des écoles
maternelles



Raymond Lussu

Cuisinier



Thierry Toureau

Agent polyvalent
Voiries – Bâtiments
Réseaux élec-telecom
Espaces verts

Contractuel



Béatrice Boissonnade

Intervenante musique école

Réunions publiques

Dans le cadre de la rédaction du cahier des charges de l'appel d'offre pour le recrutement du cabinet chargé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, l'équipe municipale a souhaité rencontrer les olbygeois(es) pour échanger sur les thématiques suivantes :

CADRE DE VIE / AGRICULTURE / TOURISME / SERVICES PUBLICS / ARCHITECTURE / MOBILITÉ / DÉMOGRAPHIE / COMMERCE - ARTISANAT / PATRIMOINE / CIRCULATION / VIE ASSOCIATIVE / ESPACES NATURELS



Jeudi 24 juin 2021

La Gardette

Samedi 3 juillet 2021

Monteribeyre

Vendredi 16 juillet 2021

Les Bernards - Le Bourg : *annulée faute de participants*



Jeudi 1er juillet 2021

Le Bouchet et le Monteillet

Mardi 6 juillet 2021

Bravant

Thèmes récurrents issus des temps d'échanges :

- Le petit patrimoine comme élément liant les habitants (les fours banaux,...),
- L'attachement au cadre de vie , à la qualité de vie,
- La convivialité, la vie associative pour ne pas être un village dortoir.

Les points de crispation ou les appréhensions :

- La circulation, la sécurité routière ("ça roule trop vite !"),
- La cohabitation avec les touristes, entre agriculteurs et touristes, ou encore agriculteurs et habitants,
- Des points plus spécifiques selon les hameaux : la gestion de l'eau, le projet de géothermie profonde.

Réunions publiques

Les comptes-rendus de ces réunions sont consultables sur le site Internet de la commune.

Avec le personnel de santé

9 septembre 2021

Une quinzaine de personnes étaient présentes. Les points abordés ont été les suivants :

- La situation de l'activité des professionnels de santé sur le territoire en s'appuyant sur les conclusions du diagnostic local de santé « Pays du Grand Sancy » ;
- Un état des lieux de la situation et des projets des professionnels de santé sur la commune d'Olby ;
- Les relations entre les professionnels de santé et la collectivité.

Il a été décidé de renforcer la communication entre les professionnels de santé ainsi qu'avec la collectivité notamment autour de thématiques telles que l'addictologie, la précarité sanitaire ou l'éducation à la santé en milieu scolaire.

Avec les associations :

11 septembre 2021

11 associations de notre commune étaient représentées lors de cette réunion. Elle leur a permis de présenter le prévisionnel de leurs activités ainsi que leur besoin.

Ont également été abordés le fonctionnement de la mise à disposition des salles de la commune, la constitution d'un groupe pour l'aménagement du futur tiers lieu / bibliothèque, la programmation du projet «Connaitre Olby» et le soutien de la mairie aux associations.

Une réflexion sur une campagne incitant l'engagement dans les associations a également été menée.

Avec les agriculteurs :

2 décembre 2021

Lors de cette réunion a été évoquée la situation des chemins, des fossés, la taille des haies sur la commune et la problématique de l'eau pour l'activité agricole.

Il a été convenu la mise en place d'un travail collaboratif entre les agriculteurs et la collectivité à travers notamment un diagnostic partagé pour définir les priorités d'intervention sur les fossés, les chemins et les haies.

Divers travaux sont programmés en 2022 avec l'intervention conjointe des agriculteurs et des agents communaux.



Avec les nouveaux jeunes électeurs :

26 mars 2022

Treize jeunes de la commune ayant atteint l'âge de 18 ans ces derniers mois ont été conviés à une cérémonie de remise de leur première carte électorale. L'occasion de sensibiliser ces jeunes citoyens à leurs nouveaux droits et devoirs, et de les informer sur les principes fondamentaux de la démocratie et de la République.

Etat civil



Naissances

Maxine Louise TOURETTE - 24 Janvier 2021
Liam Jean-Remy Xavier GRESILLAUD - 10 Avril 2021
Olivia Jeanne PEROUX - 15 Avril 2021
Roméo Jean Raymond GOUTAUDIER - 8 Juin 2021
Elyam Jean HERNANDEZ - 3 Septembre 2021
Gabrielle Brigitte DLUS - 15 Septembre 2021
Noah STEIN RUZ GUINDO - 4 Décembre 2021
Théo STEIN RUZ GUINDO - 4 Décembre 2021

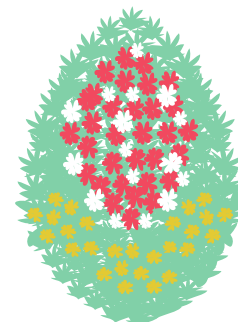


Mariages

MARTINO Patrick Thierry et LIMAN Aïcha Catherine - 24 Avril 2021
THERET Franck Serge Jacky et TAGUET Laurent - 23 Octobre 2021

Décès

GAUREL Annie Thérèse Maria Antoinette (épouse THOMAS) - 14 Janvier 2021
BOUCHEIX Nadine Andrée Danielle - 4 Février 2021
ROUSSEL Régis Jacques Gérard - 16 Février 2021
SUDRE Jeannine Maria (épouse ESBELIN) - 5 Mars 2021
SEBLINE Bernard Lucien Louis - 24 Mars 2021
ACHARD Alain Jean Elie - 24 Avril 2021
PETITPEZ Jean-Claude - 16 Mai 2021
COLON François Marius - 15 Juin 2021
LOUVET Jacques Jean-Pierre 2 Juillet 2021
QUINSAT Georgette Adèle Marie (épouse PLANEIS) - 26 Août 2021
ROUSSEL Huguette Raymonde Marguerite (épouse DALLA ZANNA) - 10 Septembre 2021
FAURE Paul Francisque Etienne - 4 Novembre 2021
MEGEMONT Albert Léger Jean-Marie - 3 Décembre 2021





Déchets

Compostage, broyage : où en sommes nous ?

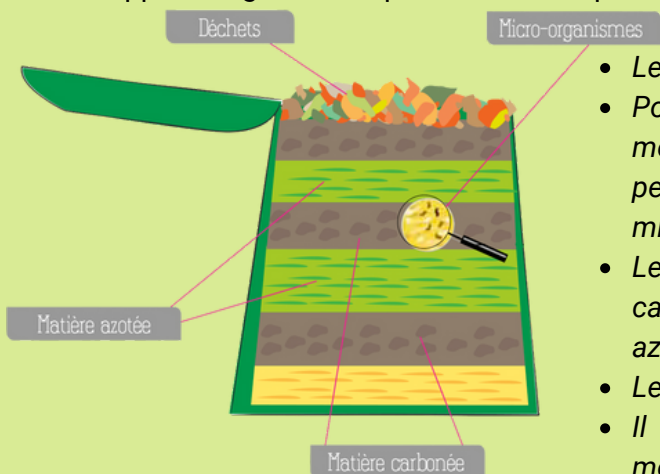


Avec le SMCTOM, nous avons mis en place en juin 2021 un premier composteur collectif à destination des artisans et commerçants de notre commune. Sur les 7 premiers mois de fonctionnement, environ 1,5 tonne de déchets fermentescibles a été détournée du circuit de collecte des ordures ménagères résiduelles. En décembre, AZ confitures a intégré le dispositif d'apport sur le composteur collectif. Ses apports, contrairement aux autres professionnels qui déposent régulièrement de petites quantités de déchets, sont plus massifs et plus irréguliers.

Cette augmentation de volume détourné nous a conduit à mettre en place un composteur monobloc le 25 février 2022. Merci à AZ confitures pour le prêt de la mini-pelle pour la réalisation de la plateforme !

Le bac de broyat (à gauche sur la photo) est à disposition des habitants : n'hésitez pas à venir vous servir en broyat pour votre propre composteur, mais aussi pour vos parterres de fleurs, votre jardin...

Petit rappel des gestes simples à effectuer pour bien composter :



- Le composteur doit être placé à même le sol.
- Pour bien démarrer le compost, commencer par mettre une première couche de paille (ou de broyat) permettra une bonne aération ainsi que la venue de micro-organismes.
- Le compost doit être composé à 50% de matière carbonée (sèche / brune) et à 50% de matière azotée (humide / verte).
- Le compost doit être ni trop humide, ni trop sec.
- Il est indispensable d'aérer le compost tous les 2 mois environ avec une fourche par exemple.

D'autre part, nous vous rappelons que le site de Marche vous permet toujours d'apporter vos déchets compostables (tontes, désherbage, tailles de haies...) et les déchets broyables (diamètre des branches compris entre 2 et 14,5 cm, rangées correctement pour permettre une reprise manuelle lors de l'opération de broyage).

Le fonctionnement du site depuis maintenant plus d'un an nous a permis de générer plusieurs m3 de compost et de broyat. Nous utilisons ce dernier pour le composteur collectif et nous avons, sur les conseils de l'ONF, réparties plusieurs remorques de broyat au pied de notre tilleul. Contactez-nous si vous souhaitez récupérer du compost ou du broyat pour votre usage personnel.

Eau - Assainissement



L'eau est une ressource de plus en plus menacée et représente un enjeu vital pour l'avenir.

Pour rappel, la gestion de la distribution de l'eau sur la commune est assurée par deux Associations Syndicales de Propriétaires (La Gardette et Bravant/Monteribeyre) et la régie communale pour le Bourg, le Pont d'Olby, Les Bernards, Le Bouchet et Le Monteillet.

La loi NOTRe prévoit un transfert de compétences de l'eau et de l'assainissement aux communautés de communes en 2026 - donc demain. Les modalités de transfert sont aujourd'hui méconnues mais soulèvent de très nombreuses interrogations et préoccupations sur les actions à engager dans les prochains mois.

L'équipe municipale souhaite malgré tout poursuivre les travaux de modernisation et de sécurisation du réseau d'eau potable et d'assainissement.

En 2021, plusieurs travaux ont été effectués, notamment la pause de dispositifs d'alerte intrusion dans les réservoirs, la pause de capteurs afin d'être informé de toutes anomalies sur le réseau d'eau, le renouvellement de la canalisation entre le réservoir de Marche et le Bourg, et le changement d'une dizaine de compteurs.

En 2022, il est programmé la mise en place d'un diagnostic patrimonial du réseau d'assainissement collectif et une réflexion sur la grille tarifaire du service de l'eau notamment pour les agriculteurs.

Le diagnostic d'assainissement collectif se réalisera sur 12 mois. Dès réception des préconisations en juillet 2023, nous pourrons programmer les travaux de renouvellement de la conduite d'eau et du réseau d'assainissement.



Nous vous rappelons que le règlement du service de l'eau est consultable sur le site internet communal (www.olby.fr).



Faits marquants de l'année 2021



18 décembre 2021
Marché de Noël



Commémoration du 11 novembre



2 Octobre 2021
Marche pour
Octobre Rose



16 Mai 2021
Remise du label
"Arbre remarquable
de France" pour le
tilleul d'Olby



27 Août 2021
Remise du label Villes
et Villages Etoilés



2 Octobre 2021
Octobre Rose



2, 3 et 4 Juillet 2021
Fête patronale

Budget



PRÉAMBULE

La hausse des prix de l'énergie frappe durement les collectivités.

L'équipe municipale n'a pas souhaité augmenter la fiscalité locale et a choisi de poursuivre les orientations financières engagées depuis deux ans à savoir :

- La recherche d'économies sur les dépenses de fonctionnement de chacun des budgets avec notamment :
 - Une révision des contrats d'abonnements/prestations diverses
 - Une réorganisation des emplois (montée en compétences) et des horaires des employés communaux en recherchant à limiter le recours aux prestataires extérieurs.
 - La mobilisation des habitants autour de chantiers participatifs pour embellir notre commune à moindre coût.
- L'optimisation des recettes en s'appuyant sur une analyse financière des coûts générés par les services proposés avec notamment :
 - Une révision du loyer des locaux (bureau de la Poste, location de la salle polyvalente rénovée) ;
 - Une révision du coût des repas de la cantine à compter de la rentrée 2021 ;
- Une priorité d'investissement sur des biens permettant d'augmenter les recettes de fonctionnement et/ou limiter les coûts d'entretien et de fonctionnement (rénovation thermique) à moyen et long termes.

1 - LE BUDGET PRINCIPAL

Le bilan financier 2021 du budget principal est satisfaisant, il est cependant nécessaire d'apporter les explications suivantes avant la présentation des chiffres :

1- En 2020, la commune était classée à la 9 750^e place des 34 965 communes françaises les plus en difficultés financières. Ce classement a permis le versement d'une dotation spécifique d'aide de l'Etat d'un montant de 65 396 €.

2- Le projet d'investissement de la salle polyvalente a un impact sur la présentation des chiffres car les emprunts (dont prêts relais) et des acomptes de subventions ont été versés en 2021 tandis que très peu de dépenses de travaux ont été payés en 2021.

3- Une gestion rigoureuse a été menée malgré des coûts liés à la COVID.

Le bilan financier du budget principal 2021 présente un excédent de 113 362 € pour la section de fonctionnement et un excédent de 520 268 € pour la section d'investissement.

Pour rappel, les résultats de l'année 2020 était de + 39 192 € pour la section de fonctionnement et de - 60 750 € pour la section d'investissement.

Ainsi la situation financière de la commune est la suivante :

Section fonctionnement: + 152 555 €

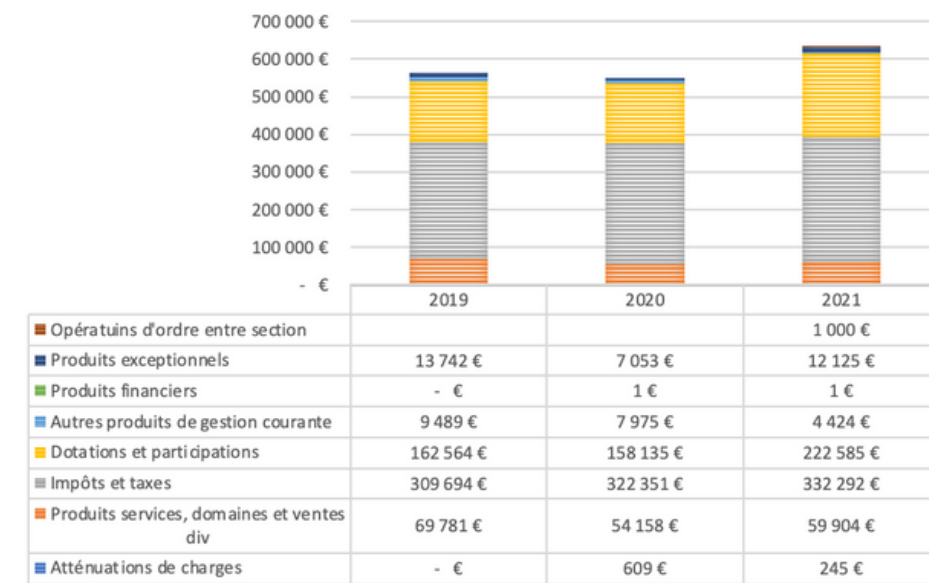
Section investissement: + 459 519 €



1) La section de fonctionnement

L'augmentation des recettes de 15 % par rapport à l'année 2020 s'explique essentiellement par l'attribution de la Dotation de Solidarité Rurale.

Les recettes et leur évolution sont présentées dans le graphique ci-dessous :

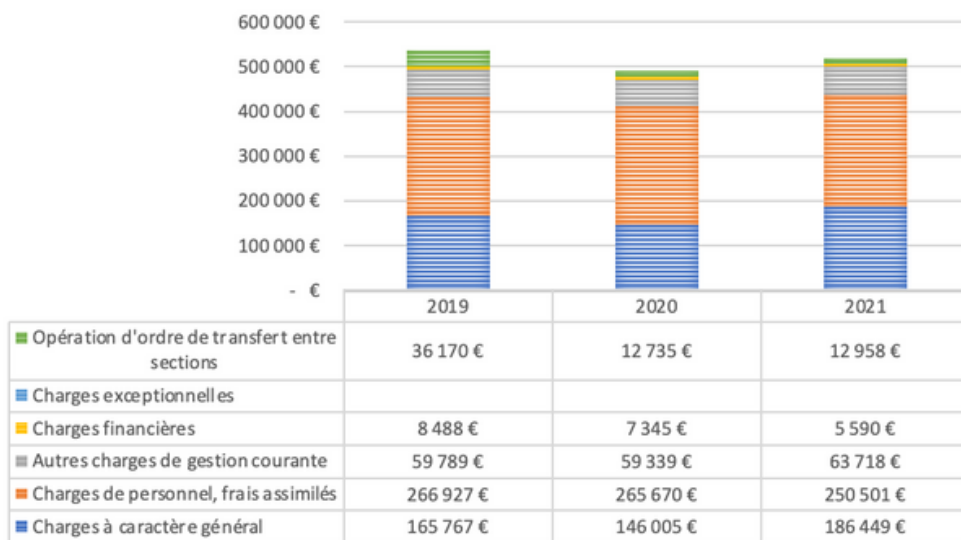


Les dépenses de fonctionnement ont été impactées sur l'année 2021 par la pandémie notamment sur les produits d'entretien avec une hausse de plus de 68%.

L'augmentation des charges à caractère général s'explique également par les travaux suivants :

- A l'école à la suite de la réparation d'un dégât des eaux et une lourde réparation de la chaudière.
- L'aménagement de la salle associative (les travaux se prolongent en 2022 avec la suppression des cheminées détériorées sur le bâtiment). Ces travaux font l'objet d'une subvention de 80% par le Conseil Départemental du Puy de Dôme dans le cadre du plan de relance du Fonds d'Intervention Communal.

L'augmentation des autres charges de gestion courante s'explique en partie par le montant des fonds de concours de la commune à la communauté de communes Dômes Sancy Artense dans le cadre de l'entretien des biens intercommunaux présents sur la commune.





2) La section d'investissement

Les recettes d'investissement 2021 se présentent ainsi avec un total de 630 738 € :

- 12 958 € pour les opérations d'ordre entre section
- 31 539 € pour les subventions d'investissement
- 120 707 € pour les dotations fonds divers et réserve
- 465 534 € pour les emprunts et dettes assimilés

Le montant des emprunts correspond au prêt pour les travaux de la salle polyvalente d'un montant de 165 534€ et d'un prêt relais de 300 000 € dans l'attente des subventions et du FCTVA.

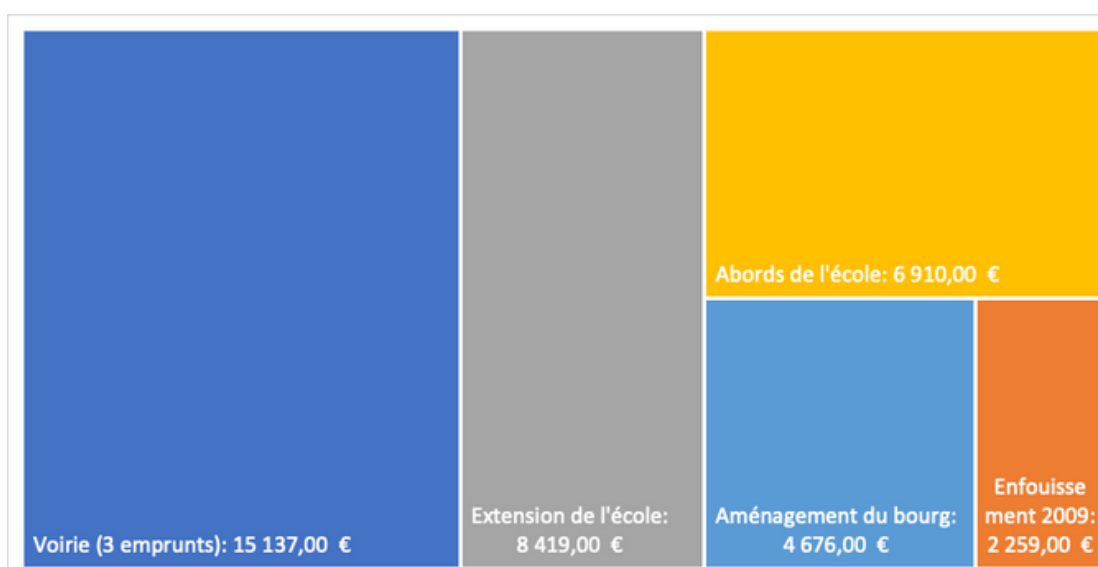
Les dépenses d'investissement 2021 d'un montant de 110 468 € sont les suivantes :

- 1 340 € pour les immobilisations incorporelles
- 8 128 € pour les subventions d'investissement
- 12 523 € pour les immobilisations corporelles
- 42 392 € pour les immobilisations en cours
- 37 401 € Emprunts et dettes
- 7 595 € pour les autres immobilisations

Les dépenses d'investissement revêtent un caractère pluriannuel car elles regroupent à la fois des opérations ponctuelles et des travaux qui se déroulent sur plusieurs exercices.

Les opérations financières inscrites en dépenses d'investissement sur l'année 2021 sont liées aux opérations suivantes :

- Les travaux d'enfouissement et de rénovation de l'éclairage public
- L'installation des abribus
- Le début des travaux de la salle polyvalente pour un montant de 42 392€
- Les autres mobilisations concernent l'achat, la démolition et les travaux du bâtiment situé impasse des Forsythias dans le centre bourg : 7 595 €
- Les emprunts et dettes d'un montant de 37 401 € concernent les opérations passées suivantes :





3) Le primitif 2022

Comme évoqué en préambule, la préparation du budget primitif 2022 doit faire face à l'inflation annoncée fin mars à 4%. Cette Inflation est beaucoup plus importante pour les finances de la collectivité, notamment à cause du poids des charges liées à la consommation énergétique des bâtiments communaux.

Les recettes prévisionnelles de la commune ne compenseront pas ce niveau d'inflation attendu sur les charges : l'assiette d'imposition réévaluée par les finances publiques vont augmenter de 3,4%.

Le budget principal primitif voté lors du conseil municipal du 29 mars 2022 s'équilibre au montant de 1 973 071,94 € selon la répartition suivante:

- Dépenses de fonctionnement : 762 421,94 € dont 204 557,94€ virement à la section investissement.
- Recette de fonctionnement : 762 421,94 € dont 152 554,94 d'excédent reporté de 2021
- Dépenses d'investissement : 1 210 650 €
- Recettes d'investissement : 1 210 650 € dont 459 517,55 € de report de 2021

Sous réserve des accords des demandes de subventions, et des diverses sources de financement recherchées (*programme cantine dans le cadre de la Dotation Solidarité Rurale, programme de mécénat en partenariat avec la fondation du patrimoine*) les dépenses de fonctionnement et d'investissement programmées pour l'année 2022 sont les suivants :

Au niveau fonctionnement :

- Travaux sur la sécurisation des cheminées de l'ancienne mairie : 5 400 € TTC
- Travaux de sécurisation divers dont la charpente de l'église : 12 000 € TTC
- Travaux de sécurisation du Tilleul : 1 200 € TTC

Au niveau investissement :

- Divers travaux d'enfouissement : 29 500 € TTC
- Mise aux normes incendie du local de La Poste : 8 000 € TTC
- Aménagement extérieur de la salle polyvalente : 18 000 € TTC
- Matériels de cuisine cantine : 7 000 € TTC
- Matériels divers pour la salle des fêtes (sonorisation, laveuse, équipement office) : 25 000 € TTC
- Abribus et divers signalétiques pour la sécurité : 3 000 € TTC





2- LE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

1) La section de fonctionnement

Les dépenses constatées à la fin de l'exercice 2021 sont conformes aux prévisions avec un taux d'exécution supérieur à 90 % (hors écritures comptables). Elles concernent principalement les parts des charges de personnel communal et de charges à caractère général imputées sur le budget « Eau et Assainissement » reflétant le temps consacré par les agents à l'entretien du réseau et à la facturation du service de l'eau.

En revanche, au niveau des recettes, l'exécution du budget primitif a été perturbée par deux faits ayant entraîné une émission tardive des factures d'eau. Il s'agit, d'une part, de problèmes informatiques intervenus au niveau du logiciel de gestion comptable et, d'autre part, des difficultés pour pallier l'absence de personnel administratif survenue au cours du dernier trimestre de l'année.

Il résulte de cette situation un déficit comptable constaté sur la section de fonctionnement d'un montant de 50 340,55 €. Il sera résorbé en 2022, la construction du budget primitif prend en effet en compte deux années de facturation : celle de 2021 intervenue au premier trimestre de l'année et celle de 2022 qui interviendra en fin d'année.

2) La section d'investissement

En 2021, le niveau des dépenses d'investissement représente 28 544 € et correspond principalement à des frais d'études. En effet, les travaux engagés sur la conduite d'eau allant de Marche au Bourg ne donneront lieu à facturation qu'en 2022.

Les recettes de la section d'investissement concernent essentiellement des subventions attribuées par les collectivités et l'Agence de l'Eau pour les différents projets portés par la commune.

L'écart constaté en fin d'année entre les dépenses et les recettes sur cette section représente un excédent de 14 924,59 €.

En 2022, le Budget « Eau et Assainissement » voté par le conseil municipal s'inscrit dans la continuité de l'année passée et permettra l'achèvement et le paiement des travaux en cours. La situation financière est donc globalement satisfaisante et permet d'envisager la réalisation de travaux ultérieurs en fonction des priorités définies par les résultats du diagnostic du réseau. Vos élus souhaitent néanmoins prendre en compte dans leurs décisions futures les conséquences d'un transfert de la compétence « eau et assainissement » au niveau intercommunal tel qu'il est prévu par la loi NOTRe en 2026.



Projets en cours et à venir

L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE



Le fonctionnement de la commune recouvre un ensemble assez varié de prestations administratives.

Fort d'un diagnostic assez précis depuis deux années, l'une des priorités de l'équipe municipale à l'échéance 2026 est de disposer d'une administration en règle avec les différentes législations en vigueur et d'une administration ayant effectué la transition numérique.

La tâche est conséquente compte tenu de la situation et des nouvelles règles notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les premiers travaux se sont focalisés sur la gestion des ressources humaines à travers la mise en place des fiches de poste, de la formalisation des entretiens annuels, de la mise en place d'un règlement intérieur et du passage à l'annualisation du temps de travail des agents communaux, ...

Depuis ce début d'année, la numérisation des démarches administratives en matière d'urbanisme (commune pilote de l'ADIT), d'état civil, ... est en cours. D'une manière plus globale, et dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données, plusieurs actions sont engagées afin de sécuriser et faciliter l'ensemble des démarches administratives de la commune.

Au niveau réglementaire afin de répondre aux exigences législatives, après la mise en conformité du règlement du service de l'eau, il est programmé la mise en place d'un règlement au niveau de l'assainissement collectif. Concernant l'utilisation des biens dont la commune est gestionnaire, il est nécessaire de rédiger les actes juridiques permettant de sécuriser les relations avec les utilisateurs (fours banaux, salle polyvalente, ...).

Enfin, l'équipe municipale s'attache à mettre en place des processus formalisés et transparents dans l'ensemble des services proposés afin de limiter tous litiges ou incompréhension avec les usagers.

L'utilisation des fours banaux

Pour illustrer notre démarche, l'équipe municipale a souhaité formaliser et sécuriser l'utilisation des fours banaux présents sur la commune. Cette gestion administrative responsable s'appuie sur la volonté politique de renforcer le "vivre ensemble" en exploitant notamment le petit patrimoine local. Au côté de l'association des fours de Bravant, trois nouvelles associations (four de la Gardette - four de Monteribeyre - four des Bernards) vont devenir signataires d'une convention de mise à disposition des fours banaux.



Les Bernards



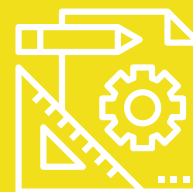
Monteribeyre



Bravant



La Gardette



LA SALLE POLYVALENTE

Les difficultés liées à la crise sanitaire, le contexte international et les aléas habituels d'un chantier ont entraîné des retards au niveau de différents postes.

Le livraison de ce nouvel équipement n'est ainsi pas attendue avant début juillet.

Cet équipement sera l'adresse de la vie associative locale. Au delà d'une salle dédiée aux activités associatives, des espaces de stockages personnalisés ont été créés ainsi qu'un espace cuisine afin de créer la convivialité indispensable à la vie associative.

La volonté de l'équipe municipale à travers cette rénovation et notamment son agrandissement est d'accueillir une vie culturelle plus dense sur notre commune.



L'extension de la salle, propose ainsi un nouvel espace plus accessible pour les personnes à mobilité réduite et un espace plus important pour envisager de nouvelles activités culturelles (expositions, nouvelles collaborations autour du numérique avec la bibliothèque départementale, ...).

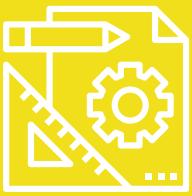
L'extension de la scène dans la grande salle s'inscrit également dans cette démarche.

Cet équipement est aussi un lieu indispensable pour répondre aux besoins des activités scolaires (motricité, musique,).

La présence de trois salles sur un même site représente un véritable atout afin d'accueillir et d'organiser les événements essentiels à la vie démocratique locale ainsi que les événements festifs des Olbygeoises et des Olbygeois.

L'équipe municipale souhaite aussi renforcer l'accueil des personnes et des structures extérieures à la commune désirant organiser divers types d'événements (événements familiaux, assemblées et séminaires d'entreprises) afin de promouvoir notre territoire.

Dans un souci de préservation de ce nouvel équipement, de cohabitation sereine entre les différents utilisateurs, et de pérennité économique pour son bon fonctionnement et son développement, une nouvelle tarification de location, une réglementation d'utilisation ou encore des procédures de réservation ont été élaborées en concertation avec les associations.



LE TERRAIN DE SPORT

Le chantier du terrain de sport a commencé depuis la mi-avril. La première étape concerne les travaux préparatoires de terrassement jusqu'à début juin. Les travaux pour le drainage et le revêtement du terrain en synthétique se dérouleront durant le mois de juin.

Enfin durant le mois de juillet, les travaux de clôtures et de traitement des abords seront réalisés. L'installation de l'éclairage est en attente de planification compte tenu des problématiques d'approvisionnement des matériaux.

Pour rappel, ce nouvel équipement est un investissement de la communauté de communes Dômes Sancy Artense. Il a pour objectif de répondre aux besoins de la pratique sportive des clubs sportifs présents sur notre territoire.

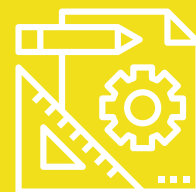
Ce terrain de sport sera en gazon synthétique lesté de sable et de granulats en liège permettant une utilisation intensive quelque soit les conditions météorologiques. La pelouse sera bien évidemment interdite d'accès à tous véhicules et animaux.

En dehors des créneaux d'utilisation des clubs sportifs, l'équipement restera accessible aux Olbygeois et Olbygeoises pour une pratique sportive.



L'entreprise Coudert a commencé le terrassement le 12 avril





DE NOUVEUX ESPACES PUBLICS A S'APPROPRIER ... POUR UN CADRE DE VIE PLUS AGREABLE

L'aménagement d'espaces publics est l'occasion de donner un nouveau visage à notre village avec à la clé des améliorations pour la vie au quotidien.

Le quartier de l'église représente le coeur historique de notre village. L'équipe municipale souhaite que les Olbygeois(es) se réapproprient cet espace trop longtemps délaissé. Cette réappropriation concerne notamment l'espace autour de notre tilleul, le jardin du presbytère et le passage du Charreyroux.

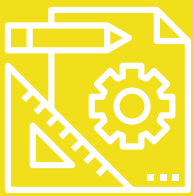


Quoi de mieux que des chantiers participatifs pour revitaliser ces sites mais aussi pour expérimenter l'aménagement de ces nouveaux espaces publics et préciser leurs usages, notamment à visée récréative.



Dès cet été, n'hésitez pas à venir découvrir ces espaces, participer aux différents événements programmés ou encore vous engager dans les chantiers participatifs proposés.

Chantier de remise en état de la motte castrale



PATRIMOINE BÂTI : BIENTÔT UN APPEL AUX DONNÉS !



Poutre du chœur au nord

L'entretien et la valorisation de notre patrimoine bâti font partie de nos préoccupations.

Le champ d'intervention est très vaste qu'il s'agisse des fontaines, des croix, des fours ...

Tous ces éléments qui fondent notre environnement quotidien méritent notre investissement.

Néanmoins, nous sommes contraints de faire des choix en définissant des priorités d'intervention. Le degré de dégradation et l'impact potentiel sur la sécurité publique s'imposent comme des critères déterminants la mobilisation de nos ressources.

Nous avons également à prendre en compte un acteur majeur dans cette thématique : la Fondation du Patrimoine. Elle peut nous aider à convaincre les mécènes d'intervenir financièrement sur l'entretien du patrimoine bâti. Les mécènes sont des partenaires institutionnels (conseil régional, conseil départemental...), ce sont également des entreprises et des particuliers intéressés par le projet et par l'avantage fiscal conféré par la donation.

En concertation avec les bénévoles et les permanents de la Fondation du Patrimoine, nous allons donc proposer un appel aux dons portant sur le périmètre précis de la charpente de l'église. En effet, cet édifice imposant, élément majeur du patrimoine d'Olby, est en fait fragilisé par une détérioration de sa structure. Le bois de la charpente de l'église a fait l'objet d'attaques par les insectes, des capricornes. Certaines de ses pièces doivent impérativement être consolidées et la totalité de la charpente doit être traitée pour stopper la dégradation.

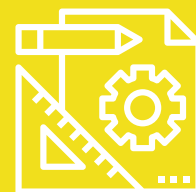
C'est pourquoi d'ici quelques semaines, nous diffuserons un appel aux dons qui détaillera l'opération de restauration d'une partie de la charpente et les modalités à suivre pour accompagner à titre personnel l'effort de la collectivité. Des temps forts comme la fête patronale d'Olby sera l'occasion de mettre en lumière les futurs travaux.



Charpente du chœur



Charpente de l'abside



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

RAPPEL DE LA DÉMARCHE ET DES ENJEUX

Sur notre commune, le droit du sol est actuellement régi par une carte communale adoptée en 2004. Cet outil aujourd'hui désuet ne répond plus au contexte et aux enjeux actuels en matière d'aménagement du territoire. En effet, sur les trois dernières années, 51 permis de construire ont été délivrés représentant entre 5 et 6 ha de terres agricoles urbanisées et un solde migratoire* d'environ 150 à 200 habitants.



Il nous semble donc important de doter notre commune d'un outil permettant d'accueillir dans les meilleures conditions une nouvelle population, tout en assurant la préservation de notre cadre de vie, la permanence des activités agricole, la protection de l'environnement, et la maîtrise du déploiement des équipements et services collectifs (réseaux d'eau potable, eaux usées, éclairage public, collecte des déchets ...). Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document stratégique et réglementaire qui nous permettra de formaliser un projet d'aménagement et de développement intégrant tous ces aspects.

* *Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties.*

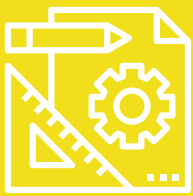
Les axes du Plan Local d'Urbanisme :

Pour guider la construction de ce document d'urbanisme, 4 fils conducteurs sont apparus incontournables :

- La participation des habitants
- Le cadre de vie
- Le dynamisme de la commune
- L'environnement

Ces grands axes ont constitué le socle de base pour la rédaction du cahier des charges soumis aux bureaux d'études susceptibles de nous accompagner dans l'élaboration du PLU. Suite à la consultation lancée courant 2021, puis à l'étude des propositions techniques et à l'audition des différents candidats, le bureau d'étude GEOSCOPE a été retenu. Sa proposition d'approche technique et méthodologique pour mener à bien cette mission était la plus proche de nos critères de travail et des ambitions que nous portons pour notre commune. Ce cabinet a, par ailleurs, aussi été retenu par la commune de Saint-Bonnet-près-Orcival pour effectuer un travail similaire sur son territoire.





PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Les objectifs d'un PLU selon l'article L101-2 du code de l'urbanisme (extraits)

Dans le respect des objectifs du développement durable, l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme vise à atteindre les objectifs suivants :

1° L'équilibre entre :

- Les populations résidant dans les zones urbaines et rurales ;
- Le renouvellement, la restructuration et la revitalisation des espaces urbanisés, le développement urbain et rural maîtrisé, la lutte contre l'étalement urbain ;
- Une utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces agricoles et forestiers, et la protection des sites naturels
- La sauvegarde des ensembles urbains et la protection du patrimoine culturel ;
- Les besoins en matière de mobilité ;

2° La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville ;

3° La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat (...), en tenant compte de l'équilibre de distribution entre emploi, habitat, commerces, (...) de la diminution des obligations de déplacements motorisés et de développement des transports alternatifs ... ;

4° La sécurité et la salubrité publiques ;

5° La prévention des risques naturels prévisibles, (...) des pollutions et nuisances ... ;

6° La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau et du sol (...), de la biodiversité, des écosystèmes, des continuités écologiques ;

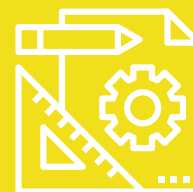
7° La lutte contre le changement climatique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables ;

8° L'intégration des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

GLOSSAIRE

Pour ne pas se perdre, les principales abréviations que vous retrouverez en parlant PLU :

- **DDT** : Direction Départementale des Territoires (*fait partie des Personnes Publiques Associées*)
- **EE** : Évaluation Environnementale : Etude intégrée au PLU ayant pour objectif l'analyse de l'environnement de la commune (au sens large) et l'étude des incidences des choix politiques sur celui-ci. Elle comporte au besoin des mesures compensatoires.
- **OAP** : Orientations d'Aménagement et de Programmation. Pièces du PLU accompagnant l'aménagement de parcelles ou de secteurs. Elle peut être soit schématique (un schéma d'aménagement), soit thématique.
- **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Projet politique en matière d'aménagement.
- **TVB** : Trame Verte et Bleue. Secteurs reconnus "sensibles" sur le plan environnemental car identifiés comme réservoirs ou corridors écologiques essentiels pour le déplacement et l'habitat de la faune et de la flore. La trame bleue fait référence aux milieux aquatiques (rivières, étangs ...). La trame verte concerne les formations végétales terrestres (boisements, haies, prairies ...).



LE PLU, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un dossier composé de 4 parties

Le rapport de présentation :

Il est composé du diagnostic territorial portant sur de nombreux thèmes (économie, démographie, habitat, paysage, patrimoine, équipements, services...) et de l'état initial de l'environnement. Il regroupe tous les éléments de compréhension du contexte.

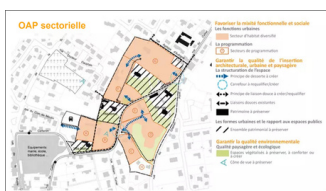


Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

Document clé du PLU, il exprime les objectifs et projets de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme pour les dix prochaines années.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) :

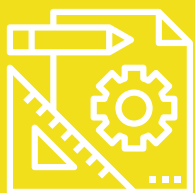
Elles précisent les modalités de développement ou d'urbanisation de certains secteurs.



Le règlement écrit et graphique :

Il correspond au zonage qui permet de fixer les règles d'occupation du sol.





PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Nous sommes actuellement dans la phase du **diagnostic territorial**. Il s'agit d'élaborer un état des lieux qui décrit notre village tel qu'il est aujourd'hui.

Ce diagnostic retrace l'histoire d'Olby à travers les âges en partant du socle physique (le temps long), puis il aborde l'architecture et l'analyse paysagère (notre patrimoine) et s'intéresse enfin à l'étude de la vie économique, des logements, de la population, et plus généralement de ce qui constitue notre quotidien.

LA CONCERTATION

Plusieurs temps seront organisés pendant l'élaboration du PLU afin que chaque habitant puisse s'exprimer sur ses souhaits pour la commune pour les 10 ans à venir.

La construction du diagnostic territorial est l'occasion de recueillir des images, des témoignages, des récits ... portant sur ce qui fait, selon vous, l'identité d'Olby. Cette phase de collecte d'information va se poursuivre pendant toute la durée de l'élaboration du PLU.

Le calendrier des étapes de concertation déjà planifiées figure ci-dessous. Nous nous laissons également la possibilité de proposer d'autres temps de concertation et d'échanges pendant cette période.



Date	Objet	Public concerné	Thèmes abordés
18/03/2022	Réunion de concertation	Agriculteurs d'Olby et Chambre d'Agriculture	Mieux connaître le milieu agricole sur notre commune Localiser les éventuels projets de construction
19/03/2022	Réunion	Conseil municipal d'Olby	Démarrons sur des bases communes Pièces et étapes du PLU Focus sur le diagnostic
25/03/2022	Réunion technique	Mairies de Saint-Bonnet et d'Olby avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et le Conseil Départemental	Coordination des interventions Opérations de concertation mutualisées sur les deux communes
A partir du 05/04/2022	Collecte de vos avis <i>Boîte à contributions Place de la Fontaine ou par mail à mon-olby@olby.fr</i>	Tous publics	Exprimez-vous sur votre vision d'Olby pour les 10 ans à venir (« A Olby, j'aimerais... ») Possibilité de déposer des photos, témoignages, cartes postales ...
09/04/2022	Balade photo	Tous publics	Parler d'Olby par la photographie, avec David GONTHIER (photographe professionnel)
A partir du 15/04/2022	Exposition	Tous publics	Exposition des éléments d'archives de notre commune, collecte de documents anciens (cartes postales, photos, témoignages, articles de presse...)
1, 2 et 3 juillet 2022	Balade apprenante	Tous publics	Balade animée par le PNRVA à partir des premiers éléments de diagnostic des PLU
17/09/2022	Atelier participatif à Olby	Tous publics des communes d'Olby et de St-Bonnet	- Paysage et cadre de vie - Espaces publics et équipements
19/11/2022	Atelier participatif à Saint-Bonnet	Tous publics des communes d'Olby et de St-Bonnet	- Architectures - Abords des constructions

Participer



CHANTIERS PARTICIPATIFS

Au cours de l'été 2021

Rénovation de la fontaine de Bravant



Le samedi 9 octobre au Monteillet

Remise en état de la fontaine envahie par la végétation



Les samedis 6 et 20 novembre et 4 décembre dans le jardin du presbytère

Remise en état de la Motte castrale





GROUPES DE TRAVAIL

Dans la volonté de développer une démocratie participative, l'équipe municipale a mis en place des groupes de travail ouverts aux habitants de la commune ou à des ressources extérieures afin d'apporter une expertise sur des thématiques particulières.

N'hésitez pas à rejoindre un de ces groupes !

Les relations de la commune avec nos aînés

Objectifs : définir les "aînés" de la commune, leurs besoins, leurs envies et le rôle et la pertinence du repas des "aînés".

2 réunions en 2021 : le 3 Août et le 18 novembre.

Le repas des aînés en 2022 est bousculé par la réception des travaux de la salle polyvalente. Il sera programmé durant le 2e semestre.

L'activité tourisme sur la commune

Objectif : créer une dynamique des acteurs locaux autour du tourisme.

2 réunions en 2021 : le 26 mai et le 2 décembre.

Ce groupe de travail est composé des commerçants, des hébergeurs et des producteurs locaux.

Bibliothèque

Objectif : imaginer l'aménagement et le fonctionnement de la future bibliothèque

1 réunion en 2021 : le 6 novembre 2021

Ce groupe de travail est composé des bénévoles de la bibliothèques, d'habitants et d'associations qui en bénéficient.

Éclairage public

Objectif : apporter une harmonisation et une optimisation de l'éclairage public en prenant en compte la démarche de labellisation "village étoilé".

1 réunion en 2021 : janvier 2021

Ce groupe de travail a apporté diverses préconisations validées en conseil municipal sur la situation de plusieurs candélabres et une évolution des horaires de la coupure de l'éclairage public de 22h à 5h à compter de l'été 2022.

Circuler à Olby

Objectif : Diagnostiquer et réguler les problématiques liées au non-respect du code de la route et notamment de la vitesse sur la commune.

4 réunions en 2021

Le groupe de travail a rapidement identifié les zones problématiques. Il s'agit des axes de circulation très fréquentés de notre commune. Le travail de diagnostic va débiter pour Bravant, Monteribeyre et La Gardette, des préconisations seront faites pour le Bouchet et le Pont d'Olby en estimant les coûts pour chaque modification.



GROUPES DE TRAVAIL

Le devenir de la salle polyvalente

Objectifs : proposer un aménagement pour les nouveaux espaces créés, et définir les modalités d'utilisation de la salle polyvalente dans le cadre sa rénovation.

1 réunion en 2021 : le 19 mars 2021

Ce groupe de travail a été perturbé par les problèmes dûs à la crise sanitaire sur le chantier.

Préservation de notre patrimoine

Objectifs : Entretien et valoriser le patrimoine naturel et bâti de la commune.

Plusieurs réunions de travail en salle ou sur site : 19 avril, 2 juin, 15 juin en 2021 et 16 octobre.

Après de premiers échanges portant sur l'identification des éléments de notre patrimoine, les possibilités d'actions pour l'entretenir, le protéger et le valoriser, le travail du groupe s'est recentré sur les travaux urgents à conduire : périmètre de l'église, du tilleul, de la croix du bourg et des fours des villages.

Ce groupe de travail, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, a programmé divers travaux sur l'église pour l'année 2022 (voir page 20).

Connaitre Olby :

Objectif : Mettre en place un projet destiné à valoriser, préserver et enrichir notre connaissance d'Olby

1 réunion en 2021 : le 16 octobre

Ce groupe de travail composé d'habitants, d'élus et d'associations a imaginé plusieurs rendez-vous, balades et moyens d'archiver et valoriser les connaissances académiques et populaires d'Olby. Il a mené un projet déposé aux fonds *Leader* auprès du Groupe d'Action Locale Volcans d'Auvergne.

Fleurissement :

Les objectifs:

- Orientation de l'embellissement vers un ou 2 labels : « Ma commune au naturel » soutenu par le Conseil Départemental et Api-cité

- Inviter, individuellement ou sous forme de chantier, la population, l'école, les associations et autres partenaires possibles à participer à l'amélioration de notre cadre de vie

3 réunions en 2021: Les 18 Février, 20 Avril et 19 Octobre

Ce groupe est composé de 5 membres référents permanents (2 élus, 1 employé communal et 2 Olbygeoises)

Retrouvez les compte-rendus des réunions des groupes de travail sur www.olby.fr dans la rubrique "Mairie-compte-rendu des réunions publiques"



École et temps périscolaires

Beaucoup de changements ont eu lieu à l'école lors de la rentrée scolaire 2021-2022.

L'équipe pédagogique a été renouvelée à 50 %, les horaires scolaires ont changé.

Depuis septembre, les élèves n'ont plus classe le mercredi matin.

Leurs journées d'école s'étalent de 8h30 à 12h (le matin) et de 14h à 16h30 (l'après-midi) les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Mme Agnès Paire (directrice) et Mme Mégane Vernière (qui assurait des compléments de service) ont été nommées sur une autre école.

Mme Evelyne Colon est partie en retraite après de nombreuses années effectuées au service des enfants. Mais elle vient encore parfois nous rendre visite, nous accompagner lors de sorties scolaires et cela pour la plus grande joie des enfants !

Mme Paire a été remplacée par Mme Attenville sur le poste de direction et Mme Colon par Mme Faure.

L'équipe éducative :

L'école compte actuellement 81 élèves répartis dans 4 classes :

- Une classe de PS-MS-GS avec 24 élèves (enseignants : François Vergne/ Emilie Sagne, atsem : Nadia Faure)
- Une classe de CP-CE1 avec 17 élèves (enseignante : Virginie Lavigne)
- Une classe de CE2 avec 17 élèves (enseignante : Véronique Attenville)
- Une classe de CM1-CM2 avec 23 élèves (enseignante : Alexandra Renaudin)

L'équipe des agents municipaux :

- Christelle Barlot - Garderie, pause méridienne
- Nadia Faure - ATSEM - garderie, pause méridienne
- Raymond Lussu - Cuisinier
- Janique Blanchot - Service cantine

L'ensemble des agents sont impliqués dans le nettoyage de l'école.





La vie de l'école

Cette année encore, la pandémie de Covid-19 a perturbé le déroulement du temps scolaire avec plus de deux semaines de fermeture pour la classe des maternelles, deux semaines pour celles des CM et une semaine pour celle des CP-CE1.

Ces événements n'ont néanmoins pas empêché la réalisation de projets pédagogiques.

Cette année, les projets des classes ont été centrés sur la nature et l'environnement proche.

Des sorties découvertes du milieu naturel et de l'influence des saisons sur le domaine végétal ont été prévues (certaines ont eu lieu, d'autres se dérouleront dans quelques semaines) pour les classes de PS-MS-GS et CP-CE1 avec parfois les interventions de professionnels (éleveurs, animatrice nature). Le printemps arrivant, les activités au jardin vont reprendre, un élevage de chenille est en cours ...

La classe des CE2 a participé, comme d'autres classes du secteur, à un projet autour des mesures et relevés météo avec l'OPGC (Observatoire de Physique du Globe de Clermont-ferrand) pour les 150 ans de l'Observatoire. Différents temps ont rythmé ce projet : visite de l'Observatoire, journée de découverte scientifique à l'École des Sciences, relevés de T°, de vent pendant plusieurs semaines, rencontre (en juin) avec les autres classes, analyses des données...

La classe des CM1-CM2 a conduit un travail autour de la différence ville-campagne en liaison avec une classe de Clermont-Ferrand. Les élèves des deux classes ont correspondu par courrier, se sont rencontrés, ont découvert l'environnement proche de chaque classe ...

Ce thème de la nature devrait être poursuivi et approfondi l'année scolaire prochaine.



De l'activité physique et de la musique !

En début d'année scolaire, les élèves de CE2 et CM ont eu la chance de pouvoir se rendre au Bassin Aquatique de Coubertin à Clermont-Ferrand pour 7 séances de natation.

Entre janvier et mars, les élèves de l'école ont pu bénéficier des interventions en EPS de Valentin Bouchet, animateur sportif de la Communauté de Communes.

Ils ont pu, selon les classes, faire des parcours, des jeux collectifs, des jeux de ballon, s'entraîner à l'ultimate, s'initier à des parcours d'orientation.

En mai, les CM effectueront une journée VTT organisée par la Communauté de communes, les élèves des autres classes devraient participer à une découverte de l'escrime.

Comme l'année précédente dans le projet autour de la mobilité, tous les élèves de l'école profiteront d'un cycle « vélo » pour découvrir ou perfectionner le maniement de l'engin et leur donner les capacités et l'envie de se déplacer sur des courtes distances en éco-citoyen.

Comme les années antérieures, Mme Béatrice Boissonnade (employée par la mairie) intervient de 3/4h à 1/2h par classe chaque semaine pour initier les élèves à la musique.

Écoute musicale, rythme et chant sont au programme de chaque séance.



Fêtes de décembre

A cause du Covid, le traditionnel repas de Noël n'a pas eu lieu en décembre mais en janvier .

Et devant le peu d'enfants présents la semaine avant les vacances de fin d'année, le père Noël n'est venu déposer ses cadeaux à l'école qu'à la rentrée de janvier ...



Projet éco-citoyen

La collecte de bouchons s'est poursuivie à l'école : c'est 42 kg qui sont partis fin janvier. Ils sont récoltés pour l'association « cœur2bouchons » qui collecte tous les bouchons et les couvercles en plastique (ainsi que les bouchons en liège). L'association « cœur2bouchons 63 » aide à l'acquisition d'équipements spécifiques pour personnes handicapées, notamment des fauteuils.



Des spectacles proposés par la Communauté de communes

Tous les spectacles prévus n'ont pu avoir lieu. Les élèves de maternelle n'ont malheureusement pas pu en bénéficier. Seuls les élèves de cycle 2 et 3 ont eu la possibilité d'assister à deux ou trois représentations.

Les spectacles et séance de court-métrage, de grande qualité, ont été très appréciés.

Un spectacle vivant des élèves devrait être présenté à tous le vendredi 24 juin en extérieur, au pied du tilleul, si les conditions météorologiques sont favorables.

Les enseignants tiennent à remercier très sincèrement tous les parents et les personnes qui s'impliquent d'une façon ou d'une autre (APE, participation aux actions de la coopérative scolaire, accompagnement des sorties...) dans la vie de l'école.

Corps des sapeurs pompiers Olby - Nébouzat



Mesdames, Messieurs,

Des années d'échanges ont permis de créer le regroupement des centres de secours d'Olby et de Nébouzat afin de garantir une meilleure réponse opérationnelle sur le secteur. A terme nous pensons réunir en plus les centres de Vernines et Ceysnat. Après 3 ans, depuis octobre 2021, un échéancier a été déterminé par le conseil départemental afin de programmer la construction du nouveau centre de secours au niveau du rond-point des quatre routes. Etudes et appels d'offres devraient débuter dans le 1er semestre 2022.

Pour cela nous tenons à remercier l'ensemble des maires du secteur pour leur implication dans l'élaboration de ce projet.

La structure de Nébouzat n'étant pas adaptée pour recevoir des engins lourds, nous attendons avec beaucoup d'impatience la fabrication du nouveau centre. Pour info, un nouveau véhicule de secours aux victimes (VSAV) et un nouveau véhicule de liaison sont prévus début 2022.

L'effectif actuel est de 30 sapeurs-pompiers + 4 double-affectations, et se compose comme suit :

- 1 Lieutenant (Chef de centre)
- 5 Adjudants (2 adjoints au Chef de centre)
- 3 Sergents
- 14 Caporaux
- 7 Sapeurs



A cela s'ajoutent 4 doubles affectations (1 Lieutenant, 3 Adjudants) du CPI Vernines, ce qui porte l'effectif à 37.

Nous avons accueilli 2 recrutements en 2021, et 2 autres sont prévus pour 2022.

Sur le point opérationnel, les 113 interventions de 2021 se décomposent comme suit : 92 secours à personnes, 11 secours routiers, 6 incendies et 4 interventions diverses.

L'analyse de ces chiffres montre une relative constance. Il faut également savoir que le secteur d'intervention du centre se borne aux communes d'Olby, Nébouzat, et St Bonnet, et que le nouveau plan de déploiement des secours n'est toujours pas en place. Ce nouveau plan nous engagerait en 1er voire en 2e appel sur les autres communes de la compagnie de Rochefort Montagne. Ce qui augmenterait très sensiblement le nombre d'interventions.

Comme chaque année, je tiens à remercier l'ensemble des pompiers pour leur présence 24h/24h, leur implication, leur motivation. N'oublions pas leur famille qui représente un maillon essentiel.

Comme chaque année, je précise que des nouvelles recrues sont les bienvenues. Pour tout renseignement, contacter le 06 14 99 91 53.

Pour cela, nous organisons en partenariat avec le SDIS, l'Union départementale 63 et l'amicale du centre une journée porte ouverte avec de nombreuses activités le 25 juin 2022. Nous vous attendons nombreux pour un échange constructif.

Le Chef de centre, Lt François Lavigne



Associations

Les Anciens et Amis de la Casamance



Pour les anciens et amis de la Casamance,
Durant l'année 2021 malgré les contraintes sanitaires l'association a pu mener à bien plusieurs actions :

L'envoi de pièces automobiles par conteneur à Ziguinchor pour assurer les réparations et l'entretien des véhicules.

L'organisation d'une journée Golf au Mont-Dore (trophée Jean Lassalas)

Plusieurs WE mécaniques à Olby

Et enfin trois missions ont eu lieu en novembre en Casamance : une mission médicale sur un poste de santé, une mission médicale itinérante et une mission de contact par plusieurs membre du bureau.

En cours cette année 2022 :

Organisation de la RSA avec 23 véhicules en préparation pendant les journées mécaniques à OLBY

Des retrouvailles et l'AG ont eu lieu à Besse les 26 et 27 Mars 2022

Les prochaines retrouvailles sont prévues à Olby les 24 et 25 septembre 2022

Préparation de trois missions médicales pour novembre 2022 avec une dizaine de participants.

Société de Chasse d'Olby

Bonjour à tous les Olbygeois et Olbygeoises,

La saison écoulée fut encore perturbée par la pandémie de Covid 19.

Malgré cela, le plan de chasse Chevreuil (10 animaux) a pu se réaliser. Par ailleurs, 8 sangliers furent prélevés.

Notre Association créée en 1935 est forte de 30 chasseurs.

Le Président est Philippe LADEVEZ du village de La Gardette.

Notre Garde Particulier est Jean-Marie Béraud de Montéribeyre.

Notre Doyen est Elie DALLA ZANNA des Bernards, membre depuis 1959.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le dimanche 19 juin où aura lieu le renouvellement du Bureau.

On souhaite à tous une belle année en espérant que la guerre en Ukraine s'arrête vite et qu'elle n'impacte pas trop notre quotidien.

Festivités du comité des fêtes d'Olby pour l'année 2022

Vide greniers le samedi 18 juin

Marché d'été le vendredi 22 juillet

Marché d'automne le samedi 24 septembre

Octobre rose le samedi 1 octobre

marché de Noël le samedi 17 décembre

Association du four et du patrimoine rural de la Gardette

Le 24 février dernier, l'association du four et du patrimoine rural de La Gardette a été créée. Inactive depuis de nombreuses années, l'association souhaite refaire vivre le four, afin qu'il redevienne un lieu convivial au cœur du village. Elle aimerait également s'investir pour préserver l'ensemble du patrimoine de La Gardette.



La petite récré

Nous remercions tous les parents qui ont participé et se sont impliqués de près ou de loin dans nos événements. Grâce à vous nos différentes actions de cette année ont été de véritables succès : marché d'automne, fête d'halloween, vente de chocolats et de jonquilles, carnaval...

Nous avons à la fois pu récolter des fonds pour participer au financement des futurs projets de l'école mais aussi nous retrouver pour des moments de convivialité !



Dernière étape : La kermesse !

Merci à tous !

Laurène, Anne-Laure,
Jean, Julien et David de
La Petite Récré



FC Olby-Ceyssat-Mazayes

Après 2 années fortement perturbées par les restrictions sanitaires liées au Covid, le Football Club d'Olby-Ceyssat-Mazayes a peiné à relancer sa saison 2021-2022, en engageant tout de même 3 équipes : une en 3ème division départementale, une en 5ème division départementale et une en vétérans (35 ans et plus).

Les problèmes d'effectifs du début de saison sont désormais oubliés, et le club peut se féliciter d'être passé d'une trentaine à une cinquantaine d'adhérents en quelques mois.

Suivant la catégorie, les ambitions diffèrent, mais reposent sur un socle commun de valeurs, qui font l'identité du club : sportivité et convivialité. Pour preuve, le FC OCM en 2021, c'est :

- des défaites, des nuls et des victoires, mais toujours à 3 mi-temps ;
- des retrouvailles avec les supporters, présents en nombre notamment lors de la journée de commémoration de Fabien Pommier ;
- des soirées festives autour de repas conviviaux ;
- la pose de la plaque souvenir des figures du club : Denis Bousset, Daniel Blanchot, Fabien Pommier et Paul Faure ;
- des rencontres avec de nouveaux arrivants sur la commune, venant grossir les rangs des équipes.



Le club disposera bientôt de nouvelles installations sportives, qui permettront notamment de pratiquer un football plus plaisant, car le terrain sera plat (adieu les 1.2 mètres de dénivelé entre les 2 buts J) et en pelouse synthétique. Le projet prévoit également l'installation d'éclairage, ce qui donnera une plus grande amplitude horaire pour la pratique des sports d'extérieurs.

Les actualités du club sont régulièrement diffusées sur sa page Facebook : « Fc olby ceyssat mazayes ». N'hésitez pas à la « liker » pour vous tenir informé(e)s.

Le club adresse ses remerciements aux sponsors, toujours fidèles et vitaux pour les finances de l'association, aux généreux donateurs qui ont ouvert leur porte en acceptant le calendrier que nous leur proposons en cette période tendue, à la commune de Vernines qui met son terrain à la disposition du club en l'absence d'éclairage à Olby et durant la période des travaux du futur stade, aux élus de la commune d'Olby toujours à l'écoute de ses problématiques. Le FC OCM garde ses portes grandes ouvertes à toute personne souhaitant s'y engager, même en cours de saison. Joueurs, bénévoles ou futurs membres du bureau sont les bienvenus ! Pour rappel, l'engagement pour une saison coûte (seulement) 50€, et inclut la fourniture d'une partie de l'équipement (short, chaussettes et gourde). Au plaisir de vous voir sur ou au bord des terrains !



Les Voix Lactées



Malheureusement, à cause des conditions sanitaires les concerts prévus ont été annulés, nous sommes restés sans répétition trop longtemps. Maintenant place au chant, avec Daniel Chauveix notre chef de chœur, rendez vous le mardi soir, rejoignez nous. Contactez « Les voix Lactées » au 06 12 06 44 82.

Amicale des deux vallées

Du 16 Mai au 03 Juin



SAPEURS-POMPIERS OLBY/NEBOUZAT

Concours dessins

régles :

Ouvert à tous les élèves des écoles primaire Olby, Nébouzat, Aurrière, Vernine, St Bonnet près Orcival, Ceysnat

Dessiné un dessins sur les Sapeurs-Pompiers

4 catégories :

- Petit et moyen section Maternel
- Grande section CP
- CE1 et CE2
- CM1 et CM2

- 3 gagnants par catégories
- Affichage de tout les dessins lors de la journée portes ouvertes du 25 juin
- Remise des Lots aux 12 gagnants lors de cette journée du 25 Juin
- Jury (effectif actif des SP Olby-Nébouzat)
- Délibération semaine 24



SAMEDI 25 JUIN 2022
10H-18H



SAPEURS-POMPIERS OLBY/NEBOUZAT

JOURNÉE PORTES OUVERTES



Au programme :

- ateliers les premiers gestes de secours
- Ateliers incendie
- Parcours sportif enfant
- Démonstration incendie à 11h
- Démonstration d'une désincarcération 15h
- visites des véhicules d'interventions
- Dont la grande échelle
- Résultats du concours de dessin des enfants des écoles
- Tombola
- Buvette
- restauration



Présence - Qi Gong



L'Association PRESENCE propose cette saison des ateliers ponctuels à thèmes les samedis après-midis, et à partir du 3 mai, un cycle de dix séances hebdomadaires de Qi Gong. Au programme: "Shi Er Fa", une méthode complète et accessible à tous, pour plus de bien être et de vitalité.

Dojo de Nébouzat, les mardis de 19.45 à 21h.

Pour tout renseignement:

Anne GILBERT.

Tel: 04 73 88 21 49



Histoire de...

L'association « Histoire de... » vous propose quelques lectures suite à ses dernières rencontres d'Histoire de lire. N'hésitez pas à les demander à la bibliothèque, en librairie ou chez vos voisins.

Les lecteurs et lectrices d'Histoire de lire vous recommandent :

- des BD qu'on a beaucoup aimées : L'Odyssée d'Hakim de Fabien Toulmé (3 tomes), C'est du propre de Zelba, Les danois de Clarke, Vent mauvais de Cati Baur, Il est où le patron ? Chroniques de paysannes de Maud Benezit

- des romans qu'on a lus très vite pour certains ou parfois plus lentement pour d'autres : La plus secrète mémoire des hommes de Mohamed Mbougar Sarr, Premier sang d'Amélie Nothomb, L'anomalie d'Hervé Le Tellier, La trilogie écossaise de Peter May, Monsieur Origami de Jean-Marc Ceci, Le sel de la vie, lettre à un ami de Françoise Héritier Et on sera ravi d'échanger autour des lectures estivales et quelques jeux d'écriture pour notre dernière rencontre **le mardi 14 juin 22 à 20h à la salle du conseil municipal,**

en attendant les nouvelles aventures et propositions pour la rentrée de l'automne 2022 (et pourquoi pas histoire de jouer, de composer avec les plantes, de réparer son vélo, etc.).

Pour rappel, les activités de l'association sont ouvertes à tous les adhérents.

Si vous souhaitez faire partie de notre liste de diffusion, envoyez-nous un mail à histoirede63@gmail.com.

Et vous pouvez nous suivre sur Fb : @Histoirede63

Connaitre Olby

L'église Saint Pierre



Par sa position en surplomb, l'église de notre commune offre un repère visuel aux Olbygeois.es.
Mais la connaît-on vraiment ?



L'église Saint-Pierre d'Olby de style néo-roman est construite à la fin du 19e siècle, à la place d'un édifice gothique. La plus ancienne mention connue d'un bâtiment religieux à cet emplacement est du 13e siècle. Dans les murs de la cure, on peut d'ailleurs observer des éléments de remploi de cette époque gothique.

Dans son périmètre immédiat, l'église cohabite côté nord avec un majestueux tilleul dit de Sully et, au sud, avec une motte féodale constituée au Xe siècle et mise en valeur récemment.

Son style néo-roman s'inspire de la basilique Notre-Dame d'Orcival, l'une des cinq églises romanes majeures d'Auvergne située à 10 kms.

Construite en basalte et couverte d'ardoises, elle est de type "plan en croix latine", se terminant par une abside semi-circulaire, encadrée par deux absidioles. Deux chapelles annexes complètent l'édifice sur les faces nord et sud, formant un faux transept.

Son inauguration eut lieu en 1898 après une construction qui mobilisa la population communale dans une dynamique qu'on qualifierait aujourd'hui de participative. Le document ci-dessous témoigne de cet élan.

Délibération du
conseil de fabrique
15 octobre 1893
Signée par M.
Ganne, Brassier,
Colombier, Vincent,
Aubignat, Monnet et
Colombier

La séance étant déclarée ouverte, Monsieur le Curé demande la parole et appelle l'attention du Conseil sur l'état de l'église paroissiale dont la solidité inspire des inquiétudes. Le Chœur est en effet lézardé depuis le haut jusqu'à bas. La voûte de l'une des chapelles du transept est fendue dans toute sa longueur, l'une des côtés de l'autre chapelle menace ruine malgré les contreforts construits récemment pour la soutenir.

D'un autre côté, l'église actuelle est manifestement insuffisante, on y est serré, pressé au point de ne pouvoir quelquefois ni entrer, ni sortir - donc nécessité de faire quelque chose pour remédier à ce double inconvénient.

Le Conseil reconnaissant le bien fondé de ces raisons et jugeant qu'il est impossible d'arriver à un résultat satisfaisant en restaurant ce qui existe, décide à l'unanimité qu'il y lieu de procéder à une reconstruction complète de l'église paroissiale.

Une église paroissiale le temps de la construction = la Halle.

L'an 1897, le 12 mars, nous Curé d'Olby avons érigé canoniquement le chemin de Croix dans le local servant d'Église paroissiale en présence de M^r le Maire d'Olby
Signé: Brassier
Curé d'Olby

N.B. - la Halle était à ce moment là en lieu et place de ce qui par la suite devint bâtiment de la mairie de la perception et de la poste.



Venez partager vos souvenirs, anecdotes, connaissances, documents et photos sur Olby ou simplement découvrir votre commune à l'occasion de balades et d'encas.

Connaitre Olby

Les balades
et encas

Balade de Monteribeyre
dimanche 19 juin 2022 - environ 9 km

Balade des Bernard's
samedi 2 juillet 2022 - environ 6 km

RDV 9h place de la Fontaine

Prochaines dates prévues :

17 septembre 2022 - Encas apéritif

18 septembre 2022 : Balade de Bravant

5 ou 6 novembre 2022 : Encas petit déjeuner

26 novembre 2022 : Encas goûter

26 février 2023 : Balade de la Gardette

23 avril 2023 : Balade du Bouchet-Monteillet